

Le Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie : haies et fascines ont été implantées à Omonville et Rainfreville.

Au début du printemps, des haies et des fascines ont été implantées sur des parcelles agricoles situées sur les communes d'Omonville et Rainfreville : Zoom sur cette démarche participative !

Au Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie (SMBV SVS), tout commence souvent par un appel téléphonique auprès du secrétariat. La commune informe le SMBV SVS d'un constat. Ici, en période de fortes pluies, certaines habitations et autres infrastructures sont impactées par des ruissellements agricoles.

Notre technicien rassemble les informations, localise le problème et contacte les agriculteurs qui subissent, eux-aussi l'évènement pluvieux de forte intensité. L'eau n'ayant pas de limite de propriété, nous faisons appel à plusieurs agriculteurs concernés par le chemin de l'eau, nommé « axe de ruissellement ».

Parce que rien ne vaut un échange sur le terrain, la concertation commence : généralement, la commune, les agriculteurs et le SMBV se rencontrent.

2 types de solutions qui se complètent sont proposés :

- L'une « agricole » comme le travail du sol, la culture, l'apport de matières organiques, la vie du sol, ... qui permettent de réduire l'origine du problème.
- L'autre « agro-écologique » comme que la mise en place de haie, fascine, bande enherbée, ... permettant de freiner et infiltrer l'eau. Appelés aménagements agro-écologiques, ils apportent de nombreux services : agronomiques, écologiques, hydrauliques, ... Car ce ne sont pas de simples haies de Thuyas, Bambou, ou autre plante exotique comme le Miscanthus mais bien des essences régionales adaptées à nos pratiques, nos paysages, notre faune et notre flore.

Ainsi, grâce à une démarche participative de l'ensemble des acteurs, le SMBV Saône Vienne Scie a pu mettre en place 20 m de fascine sur la commune de Rainfreville, 25 m de fascine et 60 m de haie sur la commune d'Omonville.

Les haies sont constituées d'une dizaine d'essences locales, et la fascine quant à elle est constituée de 3 essences de Saules d'origine Française. Pour une efficacité optimale, trois années sont nécessaires aux aménagements.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'animateur Espace rural et Environnement du SMBV Saône Vienne Scie au 02 35 04 49 92 ou consulter notre page internet www.sbvsvs.fr



Fascines sur axe de ruissellement – Rainfreville (à gauche) et Omonville (au centre)

Haies plantées à Rainfreville (à droite)